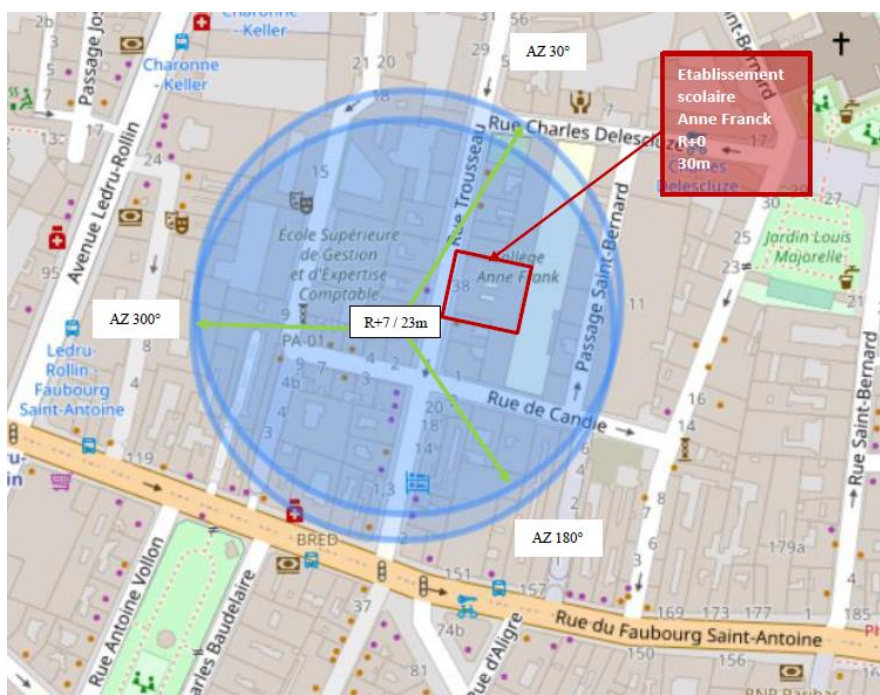


Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	TROUSSEAU	Numéro	T19466
Adresse du site	13 rue Trousseau	Hauteur	R+7(23m)
Bailleur de l'immeuble	Privé -Ibis Hôtel	Destination	Hôtel
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 antennes inactives		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			2016
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			26/03/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			26/04/2021
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 30°, 180° et 300°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous de l'antenne	Vis-à-vis (25m)	R+5, R+6
Estimation	2G/3G/4G : 30° < 4V/m - 180° < 5V/m - 300° < 4V/m 5G (3500) : 30° < 3V/m - 180° < 4V/m - 300° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26.38m		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 30°, 180° et 300°. (700/800/900/1800/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antennaire	Aucune modification		
Zone technique	Aucune modification		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable ☐
			Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur (étage)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation de champs reçus en V/m
Etablissement scolaire Anne Franck	38 Rue Trousseau	R+0	Oui	30m	Inférieur à 2V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 rue TROUSSEAU 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 30°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 13 rue TROUSSEAU 75011 PARIS-11E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 30°	Azimut 180°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

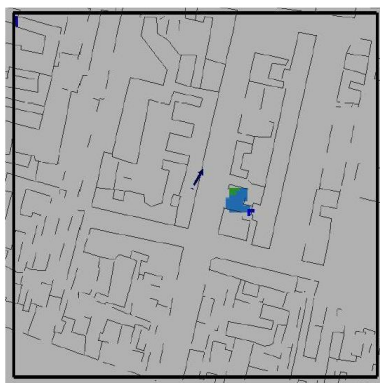
SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 30°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5 m.

b. Azimut 180°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



c. Azimut 300°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 300°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté : Pas de modification visuelle.



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Secteur 1 - 30°



Secteur 2 - 180°



Secteur 3 - 300°

